

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 octobre 2025 à 20h.

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Evelyne MALET, Mireille DUCLOS-TORTEL, Sylvie PUEHLONG, Christine SERRET.
Messieurs Bernard LIS, Philippe PUIGMAL, Vincent ROCHETTE, Marc COUCHE.

Secrétaire de séance : Philippe PUIGMAL

Le quorum est atteint (présents 11, votants 11)

L'ordre du jour :

1. Approbation du PV du CM du 2 juillet 2025

Approuvé à l'unanimité des présents

- 20h05 Arrivée de Marc Couche

2. Délibération d'adhésion à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie : option voirie.

Le Conseil Municipal du 10 avril 2024 a approuvé l'adhésion à l'Agence technique Départementale Vaucluse Ingénierie selon la formule 2 (Aménagement des espaces publics et bâtiments/équipement public). Aujourd'hui la commune a besoin de l'expertise de l'Agence routière de Vaison la Romaine pour la gestion de la voirie et pour ce faire doit adhérer à Vaucluse Ingénierie selon la formule 3 (0.50€/habitant) qui correspond à la totalité des prestations par versement des deux cotisations dues au titre des formules 1 et 2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

Mme le maire en marge de cette délibération indique qu'une première réunion avec l'Agence routière départementale a eu lieu pour étudier des solutions techniques et financière concernant les possibilités d'aménagement de la D51 au nord du village en direction de Villedieu pour limiter la vitesse des véhicules empruntant cette voie.

Mme le maire indique également que l'agence technique départementale a débroussaillé les bords du virage situé sur la RD20.

3. Adoption du compte financier unique (CFU) à compter de l'exercice 2025.

Le CFU a pour objectif de :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.
- Améliorer la qualité des comptes.
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le Conseil Municipal décide que le Compte Financier Unique sera adopté pour les comptes de l'exercice 2025, pour le budget principal et le budget assainissement de la commune.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

4. Avenant N°1 au contrat de mandat pour la réhabilitation de la maison Girard avec la Société Publique Locale Territoire Vaucluse.

Mme le maire explique que le montant global des travaux de la Maison Girard a financièrement évolué dû au rajout des enduits des façades et à la pose des huisseries neuves sur l'ensemble du bâtiment. Le rajout de ces prestations crée une augmentation du montant de la prestation de la SPL84.

La Société Publique Locale 84 (SPL84) indique qu'elle renonce à cette augmentation.

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 1 Pour = 10

5. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, au 16 mars 2026, et création d'un poste de rédacteur au 16 mars 2026.

Mme le maire indique que Mme Annick RINCI prévoit de partir à la retraite au 31 mars 2026, ce pourquoi une nouvelle secrétaire de mairie a été recrutée au 15 mars 2026, pour la remplacer.

Pour intégrer cette nouvelle personne au tableau des effectifs de la mairie il est nécessaire de créer 2 postes, un d'agent adjoint administratif, et un poste de rédacteur (les 2 postes concernent la même personne).

Mme CHOPIN demande à Mme le maire de donner au conseil les raisons qui l'ont amenée à embaucher cette personne, et quel était le nombre de personnes qui ont postulé sans être retenus. 10 personnes ont postulé, 7 ont été reçues en entretien.

Une période en binôme permettra la transition et facilitera l'intégration de la nouvelle secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 1 Pour = 10

6. Questions diverses :

- Antenne 5G : début des travaux, le débroussaillage de la zone a été fait.
- Mme MALET demande s'il est possible d'effectuer les travaux de mise en place des conduits de fumée du brasero du bistrot sur la place de VERDUN avant le printemps prochain.
- Réponse : pour l'instant aucune solution n'a été arrêtée, en conséquence aucune date d'intervention n'est décidée.
- Site internet : M LIS explique que le site est pratiquement opérationnel et qu'il reste quelques réglages à effectuer. La charte résumant les règles d'accès pour créer ou modifier des articles sur le site est en cours de rédaction, Précision de M LIS concernant le référencement des artisans du village, qui devront communiquer leurs coordonnées s'ils souhaitent apparaître sur le site.
- La commune a reçu une subvention « Fonds vert » pour l'aménagement de la maison GIRARD un montant de 79 997.68€. Nous sommes en attente d'une réponse du conseil régional au sujet de la subvention demandée.
- Une réunion de travail concernant le chantier de la maison Girard a été programmée pour le 06/11/25 à 18h00 salle du conseil municipal.

- Nourriture des chats errants. La commune achètera régulièrement des sacs de croquettes qui seront mis à disposition en mairie.

Mme LE CRONC et Mme MALET indiquent que l'un des becs d'une figurine de la fontaine n'est toujours pas étanche. Une intervention de la société NEO TRAVAUX sera demandée.

Mme PUECHLONG demande que le conseil trouve rapidement une solution pour l'évacuation d'une charrette bois appartenant à la mairie qui est toujours stockée dans son garage depuis 2020. Des demandes à des personnes susceptibles d'être intéressée seront faites.

Fin de la séance à 21h00.

Le secrétaire

Philippe PUIGMAL



Le Maire

Chantal FRITSCH



